

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Direction de la sécurité incendie



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ INCENDIE	3
EFFECTIFS	4
Recrutement	6
FORMATION ET MAINTIEN DES COMPÉTENCES	9
Formation	9
Maintien des compétences	10
PRÉVENTION ET ÉDUCATION DU PUBLIC	11
Analyse des incidents	13
INTERVENTIONS.....	15
Suivi des interventions de 2019 à 2022	17
Force de frappe	18
PROGRAMME D'ENTRETIEN ET DE VÉRIFICATIONS DES VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS ET ALIMENTATION EN EAU	19
CONCLUSION.....	20

MOT DU DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ INCENDIE



C'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport d'activité de la Direction de la sécurité incendie pour l'année 2022. Le rapport vous permettra entre autres d'avoir un portrait général sur les activités du service incluant les interventions, le recrutement, la formation, le maintien des compétences et les activités du service reliées au programme de prévention.

En 2022, à la suite de l'assouplissement des mesures sanitaires reliées à la pandémie, nous avons repris les activités de prévention, de formation et de maintien des compétences en présentiel. Cela a sans aucun doute contribué à l'atteinte des objectifs et même aux dépassements de ceux-ci en matière de prévention.

L'année 2022 a aussi été marquée par la révision du schéma de couverture de risques incendie dont l'adoption est prévue en 2023. En outre, à la suite de la syndicalisation des lieutenants temps partiel, nous avons mené, en fin d'année, des négociations qui ont mené à une entente de principe avec ce groupe. L'échéance des conventions collectives pour les pompiers temps plein et temps partiel nous amènera à négocier de nouveau en 2023 pour ces deux groupes.

Pour 2023, nos priorités incluent l'adoption du schéma de couverture de risques incendie et des programmes qui lui sont associés, l'analyse et la préparation du site pour la localisation d'une nouvelle caserne améliorant la couverture pour le secteur sud de la ville, l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre dans les différents quartiers où le recrutement est plus difficile et le remplacement de deux préventionnistes pompiers.

L'inexistence d'institution scolaire en région offrant la formation de préventionniste est un enjeu qui complique leur recrutement. De ce fait, nous devons être innovants pour atteindre nos objectifs liés à la prévention en 2023.

Je tiens à remercier l'équipe de gestion et tous les pompiers pour leur engagement et leur professionnalisme dans la mission de la Direction de la sécurité incendie au fil des années.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. Royer', written in a cursive style.

Stéphane Royer, directeur
Direction de la Sécurité incendie

EFFECTIFS

La Direction de la sécurité incendie de la Ville de Rouyn-Noranda, au 31 décembre 2022, était composée de 122 pompiers répartis dans dix quartiers du territoire. De ces effectifs, nous dénombrons 16 pompières et 106 pompiers. Les 122 pompiers incluent un directeur, quatre chefs aux opérations, quatre chefs de peloton, un préventionniste pompier et une agente de prévention temporaire. Notez que les tableaux et graphiques incluent le personnel permanent.

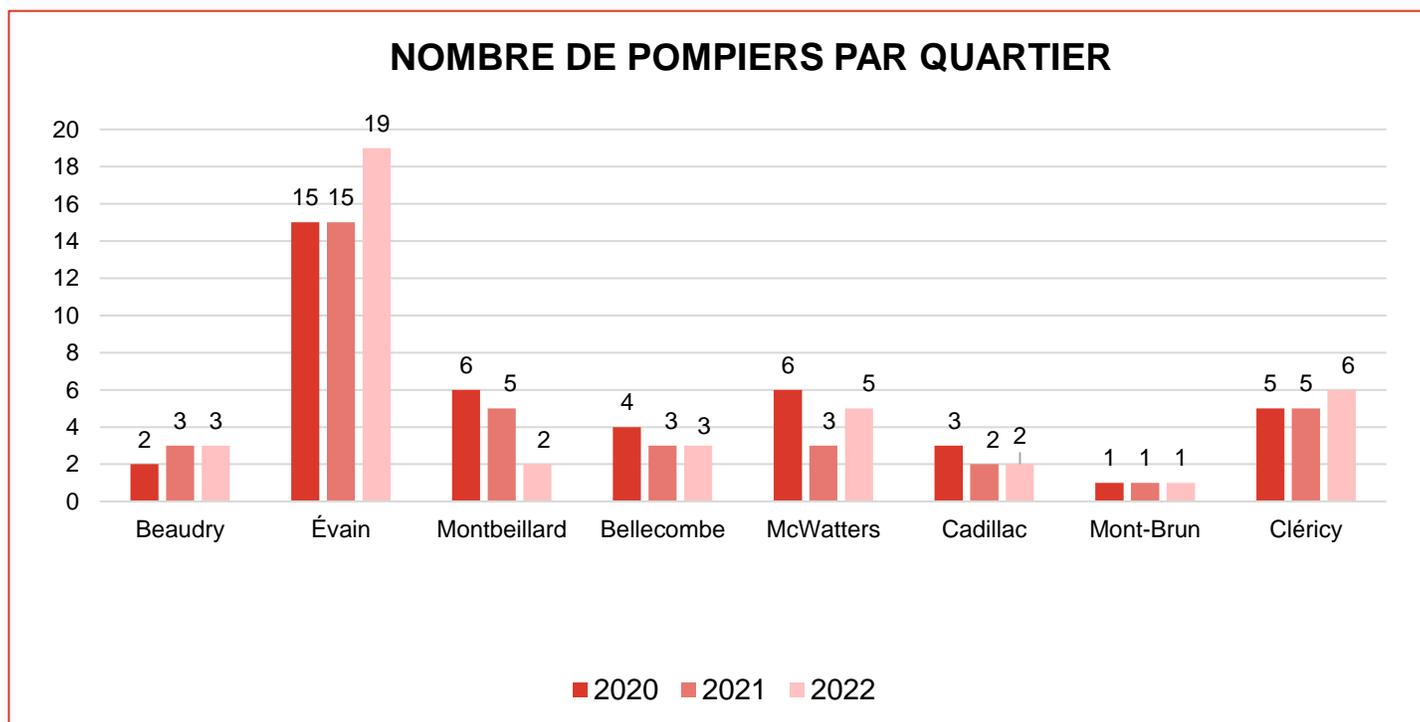
Le tableau suivant démontre la variation du nombre de pompiers et d'officiers au cours des années 2020, 2021 et 2022 à la principale caserne (caserne 1).

Caserne 1 Quartier Noranda	2020	2021	2022	Variation
Pompiers	42	49	49	+7
Officiers	23	21	21	-2

Quant aux officiers des casernes de quartier, leur nombre est resté le même depuis 2020. Les casernes de Bellecombe et de Cléricy n'en comptent aucun.

Beaudry	Évain	Montbeillard	Bellecombe	McWatters	Cadillac	Mont-Brun	Cléricy
3	3	1	0	2	1	1	0

En ce qui concerne le nombre de pompiers dans les casernes de quartier, le graphique suivant démontre ses nombreuses variations de 2020 à 2022.



L'année 2022 fut aussi marquée par l'annonce du départ de deux préventionnistes pompiers permanents.

L'analyse des données révèle que le nombre d'embauches pour les casernes de Rouyn-Noranda, Beaudry, Bellecombe, McWatters, Cadillac, Mont-Brun et Cléricy a pallié le nombre de départs. En ce qui concerne la caserne d'Évain, nous observons une croissance significative des effectifs de 20 %, soit l'ajout de 4 pompiers supplémentaires en 2022. Toutefois, la caserne de Montbeillard a connu une baisse des effectifs de 50 %, passant de 6 à 3 pompiers actifs. Cette diminution pour le secteur de Montbeillard est imputable au départ de trois pompiers que nous avons embauchés au cours des deux dernières années. Les grandes exigences demandées par la formation en plus de la difficulté de conciliation travail-famille sont les causes de ces abandons.

Le tableau suivant représente la variation par caserne des embauches et des départs au cours des sept dernières années, tous grades confondus.

Variations embauches/départs de 2016 à 2022

Rouyn-Noranda	Beaudry	Évain	Arntfield	Montbeillard	Bellecombe	McWatters	Cadillac	Mont-Brun	Cléricy
+10	+1	-2	+1	-1	+1	+2	-3	+1	+1

*Les données sont au 31 décembre 2022.

En 2022, l'âge moyen des pompiers était de 43,5 ans, le plus jeune étant âgé de 20 ans et le plus vieux de 76 ans. Les tableaux suivants représentent l'âge des pompiers et le nombre d'années d'expérience de ceux-ci. Parmi les 49 pompiers qui ont cinq ans et moins d'expérience, 30 sont des recrues en formation pour l'obtention de la certification Pompier 1.

Groupe d'âge	Nombre de pompiers
18 à 20 ans	1
21 à 25 ans	8
26 à 30 ans	11
31 à 35 ans	10
36 à 40 ans	17
41 à 45 ans	25
46 à 50 ans	12
51 à 55 ans	14
56 à 60 ans	5
61 ans et plus	14

Années d'expérience	Nombre de pompiers
0 à 5 ans	49
6 à 10 ans	17
11 à 15 ans	13
16 à 20 ans	9
21 à 25 ans	10
26 à 30 ans	3
31 à 35 ans	8
36 ans et plus	8

Recrutement

La Direction de la sécurité incendie de la Ville de Rouyn-Noranda doit faire face à plusieurs défis de recrutement. En plus de la problématique de relève chez les pompiers à temps partiel dans les différents quartiers de la ville, autres que le quartier centre, elle doit maintenant faire face à la difficulté de recruter des préventionnistes pompiers ayant la formation requise en conformité avec le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal.

Étant donné le départ de deux préventionnistes pompiers et le fait qu'aucun candidat qualifié n'ait soumis son intérêt, malgré un affichage de poste en continu, la Direction a dû temporairement modifier sa structure en recrutant une agente en prévention et en lui offrant l'opportunité de compléter la formation requise dans un délai de 24 mois.

En 2022, plusieurs activités de recrutement ont été jumelées avec les activités de sensibilisation et d'éducation du public en matière de prévention incendie. Ces activités comprenaient notamment la tenue de deux soirées d'information sur les exigences et les qualifications requises pour devenir pompier à Rouyn-Noranda, l'utilisation de panneaux publicitaires ainsi que la communication via les réseaux sociaux et journaux de quartier.

Voici quelques exemples d'activités auxquelles la sécurité incendie a participé :

- Accueil des nouveaux arrivants;
- Kiosque au marché public;
- Journée portes ouvertes dans toutes les casernes;
- Fête des voisins dans les quartiers D'Alembert, Évain et Rouyn-Sud;
- Salon de l'habitation en Abitibi-Témiscamingue;
- Kiosque de recrutement et prévention dans la zone piétonnière du centre-ville.



Au cours de ces activités, plus de 85 citoyens ont exprimé leur intérêt à devenir pompier et ont souhaité obtenir davantage d'informations sur les engagements du métier de pompier à temps partiel. La deuxième étape du processus de recrutement consistait à inviter les citoyens intéressés, accompagnés de leur conjoint, à assister à une soirée d'information pour mieux comprendre les enjeux liés au métier de pompier ainsi que les impacts sur la conciliation travail et vie personnelle.

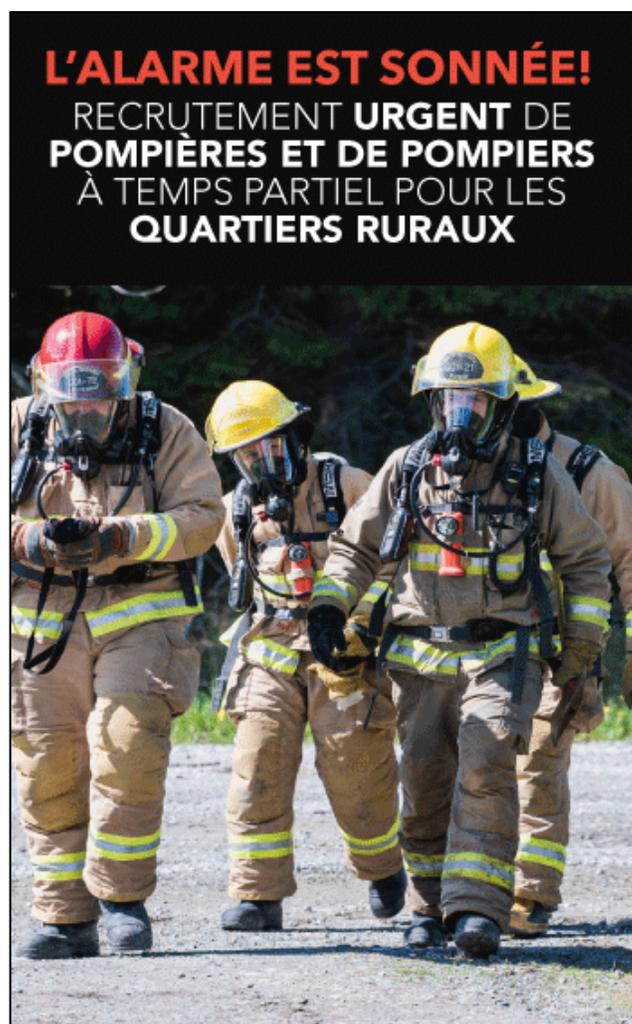
Des 85 personnes intéressées, 68 ont confirmé leur présence à l'une des deux soirées d'information. Finalement, 33 personnes se sont présentées, dont 9 personnes en ajout de dernière minute. La majorité des personnes ayant assisté à une soirée provenaient du district centre (75 %). Le tableau suivant représente, par quartier, le nombre de citoyens intéressés ainsi que les résultats finaux du recrutement 2022.

Les résultats pour la cohorte 2022 sont les suivants :

Quartiers	Candidats intéressés	Recrutement final
Rouyn-Noranda	25	10
Beaudry	1	1
Évain	3	0
Arntfield	1	1
Montbeillard	1	0
Bellecombe	0	0
McWatters	2	2
Cadillac	0	0
Mont-Brun	0	0
Cléricy	0	0
Total	33	14

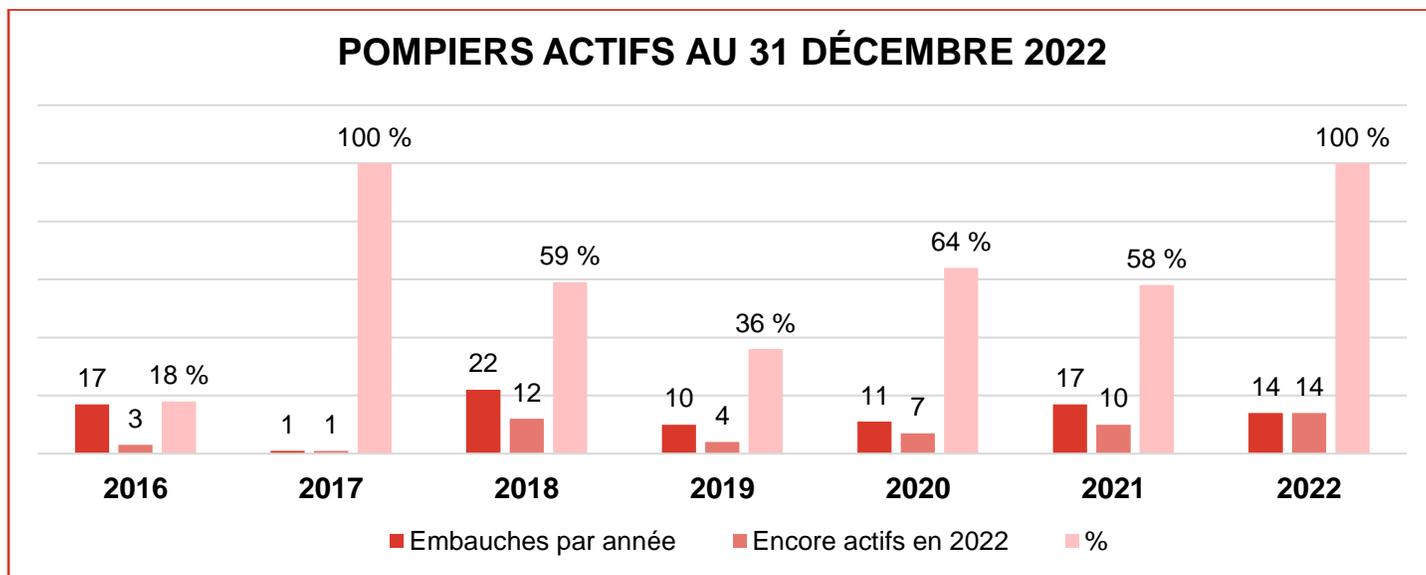
L'enjeu de recrutement dans le but d'augmenter le nombre de pompiers dans les quartiers demeure toujours d'actualité puisque, sur les 14 pompiers embauchés en 2022, seulement 4 sont en provenance de quartiers autres que Rouyn-Noranda.

Au cours des sept dernières années, l'embauche et la formation de 91 nouveaux pompiers à temps partiel ont permis d'augmenter le nombre de pompiers disponibles à la grandeur du territoire.



De ces 91 embauches, 52 de celles-ci, soit 57 % des personnes engagées, sont encore des employés de la Ville et des membres actifs dans l'organisation. Le graphique ci-dessous démontre la variation du nombre de ces embauches par caserne depuis 2016.

En considérant toutes les personnes qui ont été embauchées de 2016 à 2022, voici le nombre de pompiers qui étaient encore actifs au 31 décembre 2022.



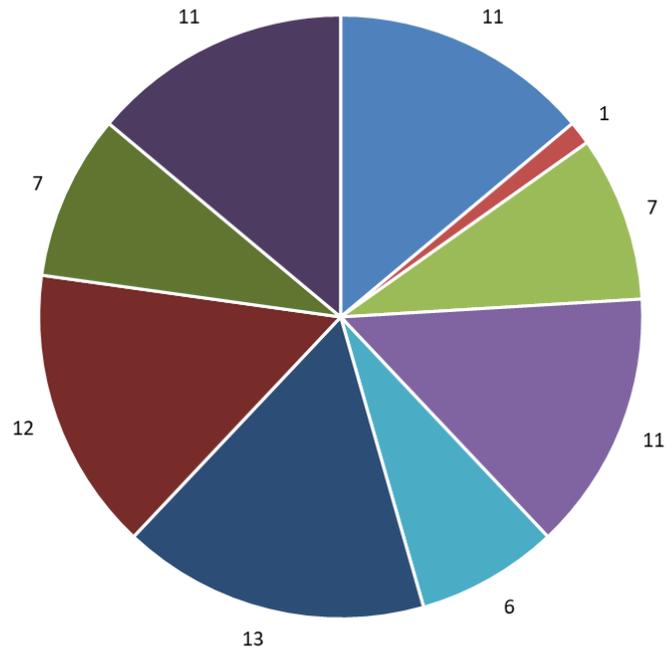
FORMATION ET MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Formation

Le graphique ci-dessous permet de constater le nombre de pompiers ayant complété avec succès les formations au cours de l'année 2022.

Nombre de candidats (%)

- Pompier 1 (11%)
- Pompier 2 (1%)
- Officier 1 (7%)
- Prévention des impacts psychologique (11%)
- Désincarcération (6%)
- Opérateur d'autopompe (5%)
- Véhicule élévation (13%)
- Sauvetage nautique/glace (12%)
- Secouriste en milieu de travail (7%)
- Matière dangeureuse sensibilisation/Matière dangeureuse opération (11%)



Maintien des compétences

En 2022, certaines activités ont été des reprises d'activités qui avaient été annulées en 2021. Le programme de maintien des compétences comprenait donc les activités suivantes :

- 18 heures d'entraînement pour tous les pompiers, dirigés par les officiers;
- 12 heures pour le personnel faisant partie de l'équipe ayant les compétences de premier répondant;
- Approximativement 9 heures de pratique reliée à la conduite et à l'opération des véhicules, incluant la motoneige et les véhicules tout terrain;
- 6 heures pour le maintien des compétences des officiers;
- 24 heures pour les membres de l'équipe spécialisée.

Maintien des compétences prévu début d'année 2022	Personnel ciblé	Nbre de personnes admissibles en 2022	Nbre de personnes ayant effectué l'entraînement	Commentaire
Conduite de véhicule d'urgence, hors route, motoneige et remorque	Personnel sur les quarts et personnel dans les quartiers	65	52	
Véhicule d'élévation	Opérateur de véhicules d'élévation	28	27	13 nouveaux opérateurs en 2022
Opération de pompe	Opérateur de pompe	26	16	
Premier répondant	Membres de l'équipe ayant les compétences de premier répondant	34	27	Parmi les sept premiers répondants qui n'ont pas effectué les 12 h exigées, un a effectué seulement 8 h, quatre ont effectué 4 h et deux n'ont effectué aucune heure.
Intervention bâtiment grande dimension et bâtiment grande hauteur	Pompier 2	39	38	
Lecture de fumée et décontamination	Pompier 1 et 2	54	18	
Appareil respiratoire autonome	Pompier 1 et 2, officier	76	59	
MDO et sécurité civile	Pompier 2	54	44	
Feux de végétaux	Pompier 1 et 2	54	33	
Outils et échelles		54	45	
Intervention d'urgence d'un incident ferroviaire impliquant des marchandises dangereuses CN	Officier	31	17	Officiers seulement, incluant les chefs permanents
Sauvetage en hauteur (2 entraînements)	Équipe spécialisée	26	15	15 membres ont effectué 100% des entraînements
Intervention en présence d'ammoniac	Équipe spécialisée	26	13	
Sauvetage nautique/glace	Équipe spécialisée	12	12	
Simulation d'intervention matières dangereuses (Agnico Eagle)	Équipe spécialisée	Facultatif	8	6 officiers et 2 pompiers
Simulation d'accident aéroportuaire	Officiers, pompiers et pompiers auxiliaires aéroport	Facultatif	17	9 officiers et 8 pompiers

PRÉVENTION ET ÉDUCATION DU PUBLIC

Le tableau ci-dessous représente les objectifs des inspections et le bilan de réalisation pour l'année 2022 selon le programme de prévention.

	Objectif	Réalisation	Pourcentage de réalisation	Commentaire
Campagne annuelle des avertisseurs de fumée	2 700	2 883	107 %	Le programme comporte 3 volets : 1. Téléphonique (4) 2. Inspection via un formulaire Web (330) 3. Inspection en présentiel (2 549)
Inspection des risques moyens	215	255	119 %	La planification prévue en 2023 sera augmentée de 46 inspections pour terminer le rattrapage relié à la COVID.
Inspection des risques élevés et très élevés	144	166	115 %	Le dépassement est relié à du rattrapage pour les années antérieures.
Exercice d'évacuation dans les résidences privées pour aînés	9	8	89 %	Seulement un exercice d'évacuation n'a pas eu lieu en raison d'une éclosion de COVID. Cependant, l'inspection des lieux en matière de conformité a été effectuée par le préventionniste pompier.
Autre exercice d'évacuation	N/A	24	N/A	Accompagnement d'entreprises ou de bâtiments publics.
Activité portes ouvertes	1 par caserne	10	100 %	Deux jours, soit une journée à la caserne principale et une journée dans les neuf casernes de quartier.
Éducation du public CPE/garderie/classes du préscolaire	65	35		L'objectif de 65 visites est en fonction d'un rattrapage à la suite d'annulation des activités qui étaient prévues en 2020. L'objectif normal est de 30 visites.
Éducation du public et accompagnement des organisateurs d'évènement	0	27	N/A	<ul style="list-style-type: none"> • 27 visites d'activités exécutées (Fête d'hiver, FME, Osisko en lumière, etc.) • 93 évènements commentés via la plateforme de demandes événementielles de la Ville
Émission de permis de brûlage	0	85	N/A	
Plan d'intervention préconçu	20	10	50 %	



Plusieurs activités reliées à l'éducation du public ont été organisées en 2022 en complément à celles énumérées dans le tableau précédent. Les sujets abordés lors de ces activités étaient principalement la réglementation en matière de feu extérieur, l'utilisation d'extincteur et la nécessité de disposer d'un détecteur de monoxyde de carbone.

Le dépassement des objectifs de prévention en lien avec la campagne de vérification des avertisseurs de fumée, des inspections des risques moyens et des inspections des autres risques fut possible grâce au travail acharné et à l'engagement des pompiers qui ont à cœur la prévention. En ce qui concerne la conception de plans d'intervention préconçus au cours des dernières années, ce fut plus difficile. La révision du schéma de couverture de risques présentement en cours nous permettra de réévaluer cet objectif et de définir de nouveaux objectifs, si nécessaire.

Le tableau suivant démontre le bilan des vérifications des avertisseurs de fumée par quartier.

	Présentiel	Formulaire Web	Par téléphone	Total
Bellecombe	54	23		77
Rollet	10	11	1	21
Cloutier	36	10		46
Montbeillard	79	42		121
Beaudry	100	48		148
Arntfield	40	25	1	65
Rouyn	1 045	0		1 045
Évain	75	16		91
Granada	153	51		204
Noranda	674	0		674
McWatters	65	15	2	80
Cadillac	9	12		21
Mont-Brun	13	16		29
Cléricy	1	17		18
Lac Dufault	158	0		158
D'Alembert	37	38		75
Destor	0	6		6
Total	2 549	330	4	2 883

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES AVERTISSEURS DE FUMÉE



VOUS NE SAVEZ PAS QUEL AVERTISSEUR
DE FUMÉE ACHETER?

Depuis 2010, vous êtes dans l'obligation de vous procurer et de changer votre avertisseur tous les 10 ans par un modèle :

- ➔ Électrique (si vous avez déjà un modèle électrique ou que vous avez une construction neuve).
OU
- ➔ À pile scellée ayant une durée de vie de 10 ans.

INFORMATION
Service de sécurité incendie
819 797-7124
prevention@rouyn-noranda.ca


Ville de
Rouyn-Noranda

Celui-ci nous permet de constater que 40 % des vérifications d'avertisseurs, soit 1 160 vérifications, ont eu lieu dans les quartiers autres que Rouyn et Noranda, ce qui représente une augmentation de 288 résidences en 2022 comparativement à 2021.

Cette hausse correspond à l'objectif d'augmenter la présence et les activités reliées à la prévention dans les quartiers où le délai de réponse des pompiers est plus élevé. Le programme de prévention venait à échéance à la fin de 2022, nous planifions de le réviser afin d'accentuer notre présence dans les quartiers les plus éloignés de la caserne principale. Dans ces quartiers, nous prévoyons une fréquence d'inspection des avertisseurs de fumée tous les 3 ans, au lieu de 5 ans, grâce à des formulaires d'auto-inspection ou à des visites en présentiel.

Analyse des incidents

L'analyse des événements de 2021 a permis au Service des communications de la Ville de Rouyn-Noranda de mettre en place des campagnes publicitaires pour sensibiliser la population aux incendies causés par l'erreur humaine, qui représente 42 % des incendies cette année-là. Les messages diffusés en 2022 ont été centrés sur la responsabilité individuelle avec pour slogan « Le premier responsable, c'est toi! », qui correspond au slogan utilisé par le ministère de la Sécurité publique.

Les campagnes ont été principalement diffusées sur les comptes Facebook et Instagram de la Ville de Rouyn-Noranda ainsi qu'à la télévision. Les sujets abordés ont inclus des conseils sur les fausses alarmes, le ramonage des cheminées, l'installation d'avertisseurs de fumée fonctionnels et l'importance de ne pas jeter des mégots de cigarette dans les plates-bandes.



D'autres sujets ont également été traités, tels que la surveillance lors de la cuisson des aliments, l'importance de déterminer un point de rassemblement et d'avoir un plan d'évacuation en cas d'incendie ainsi que l'obtention d'un permis pour effectuer des brûlages.

L'objectif de ces campagnes était de sensibiliser la population aux risques d'incendie causés par l'erreur humaine et d'encourager à adopter des comportements responsables pour prévenir les incendies. En fournissant des conseils pratiques et des informations claires, la Ville de Rouyn-Noranda espérait ainsi réduire le nombre d'incendies et les conséquences potentiellement dramatiques qui en découlent.

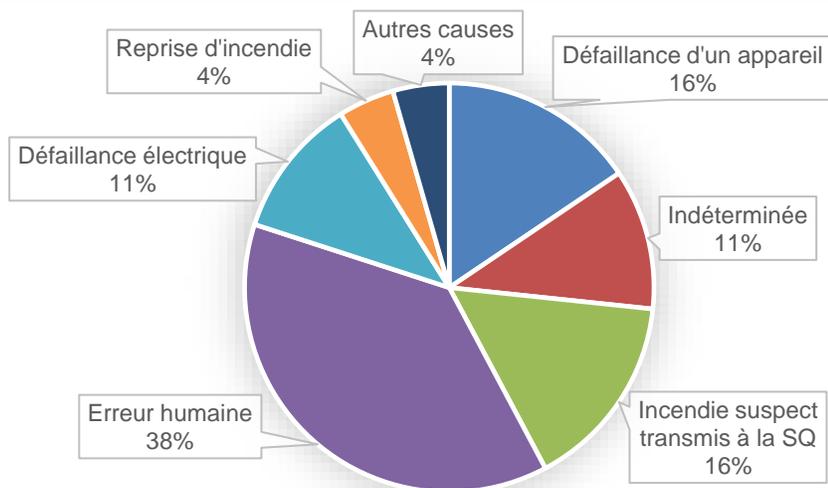
Sur un total de 45 incendies de bâtiment, l'erreur humaine serait la cause de 38 % d'entre eux. Les incendies causés par l'erreur humaine incluent entre autres :

- La mauvaise utilisation d'un équipement;
- Un manque de vigilance ou une distraction;
- Un entreposage inadéquat (souvent près d'une source de chaleur);
- L'utilisation inadéquate de matériau enflammé;
- Un mauvais entretien.

L'erreur humaine est également la cause de 11 des 15 interventions pour les feux de brousse ou de forêt en 2022.

La réglementation municipale concernant les feux extérieurs permet au directeur de la sécurité incendie ou son représentant d'émettre des constats lors du non-respect des règlements. Concernant les feux extérieurs, 18 constats ont été émis par un représentant de la Direction de la sécurité incendie.

Ci-dessous, un graphique représentant le pourcentage des causes des incendies :



CAUSES DES INCENDIES DE BÂTIMENT EN 2022



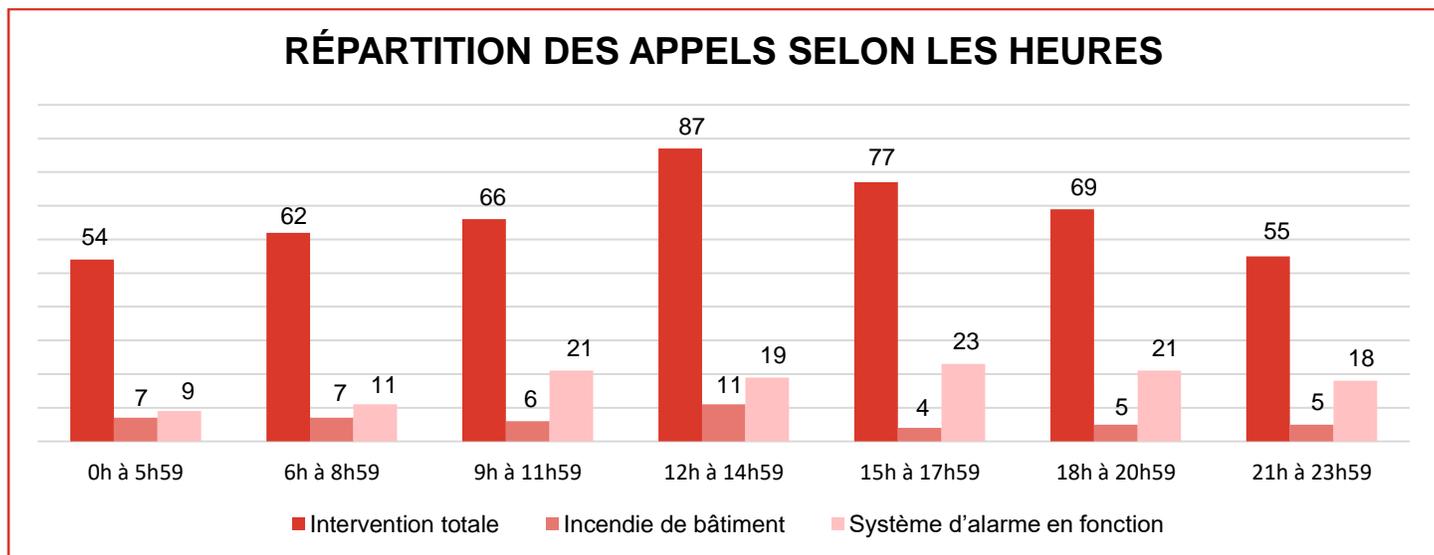
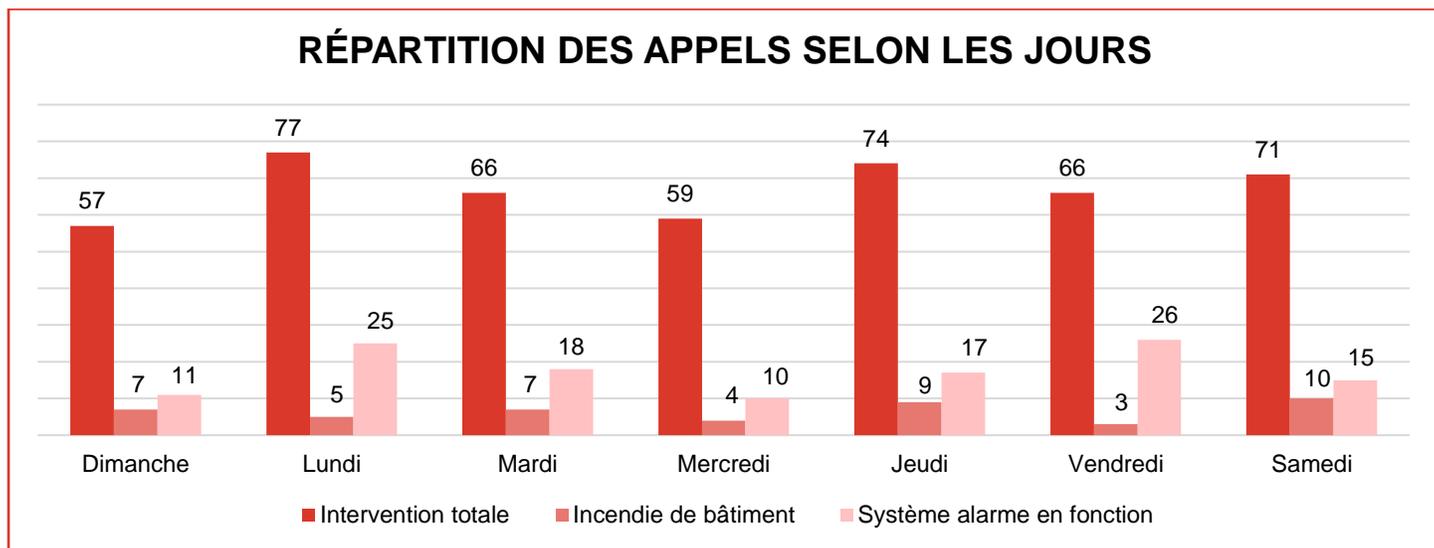
INTERVENTIONS

La Direction de la sécurité incendie a reçu un total de 470 appels reliés à différentes natures d'intervention, soit une baisse de 5 % par rapport à 2021. Parmi les 470 appels, 343 d'entre eux ont nécessité la mobilisation d'au minimum une équipe de pompiers à temps partiel.

Nombre	Code d'appel
9	Sauvetage
10	Feu de débris
10	Feu de cheminée sans perte
13	Intervention monoxyde de carbone
14	Odeur suspecte
14	Entraide autre service incendie (1 à Preissac et 5 à Rivière-Héva) ou service d'urgence
15	Incendie de forêt ou de brousse
23	Surchauffe
24	Feu de véhicule (incluant deux propagations à des bâtiments)
30	Intervention matière dangereuse
31	Vérification feu extérieur
31	Accident de la route
31	Assistance au citoyen
45	Incendie de bâtiment
48	Intervention risque électrique
122	Système d'alarme en fonction sans incendie
470	Total



Les deux graphiques suivants mettent en évidence le nombre d'appels pour les incendies de bâtiment ainsi que pour les systèmes d'alarme en fonction selon les jours et les heures de la semaine comparativement au nombre total d'interventions, tous codes d'appel confondus.



L'analyse de ces informations permet de constater que la période où il y a le plus d'interventions est de 6 h à 21 h, soit 77 %, et que 27 des 45 incendies de bâtiment sont sur les heures de repas.

En ce qui concerne les interventions pour les systèmes d'alarmes en fonction qui étaient non fondées, celles-ci se retrouvent dans les périodes où l'activité humaine est à son plus haut, c'est-à-dire que 78 % de ces appels sont entre 6 h à 21 h.

Au cours de l'année 2022, la Direction de la sécurité incendie a intervenu une fois en entraide à Preissac et quatre fois à Rivière-Héva, tandis que Preissac est intervenu quatre fois sur notre territoire et Rivière-Héva seulement deux fois.

Suivi des interventions de 2019 à 2022

Ci-dessous, voici un tableau comparatif des mobilisations d'équipe pour les fausses alarmes et les incendies de bâtiment pour les appels où un groupe de pompiers temps partiel a été mobilisé.

	Intervention totale avec mobilisation d'un groupe				Fausse alarme				Incendie bâtiment			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Janvier	42	23	18	25	11	8	6	4	4	2	2	4
Février	32	34	38	35	12	17	10	11	2	4	6	5
Mars	30	29	33	22	8	8	11	6	4	6	4	3
Avril	26	13	33	28	11	3	7	12	1	1	4	3
Mai	44	34	19	40	14	6	6	13	3	4	0	5
Juin	38	42	41	34	15	12	15	15	4	2	0	4
Juillet	53	39	34	28	15	13	16	9	7	6	2	2
Août	21	26	42	29	8	5	13	9	5	5	2	4
Septembre	35	45	29	19	10	19	9	12	3	1	3	5
Octobre	32	16	21	24	12	5	7	14	6	3	3	2
Novembre	30	71	32	37	16	15	11	11	1	8	3	5
Décembre	22	34	31	22	11	10	10	6	3	4	7	3
Total	405	406	371	343	143	121	130	122	43	46	38	45

Lorsque l'on compare les années 2020 et 2022, on constate que le nombre d'appels où la mobilisation d'un groupe a été nécessaire est en diminution de 15,5 % et que pour les incendies de bâtiment, la situation est stable. Les pertes attribuables aux 47 incendies de bâtiment prennent en considération les deux incendies de véhicule qui ont causé des dommages considérables aux bâtiments à proximité, sont de 2 202 600 \$ en 2022 pour des bâtiments évalués à 19 444 400 \$. Parmi les 47 incendies reliés à des bâtiments, huit ont été des pertes totales, soit un montant représentant 831 900 \$.

Sur les 47 bâtiments impliqués, les principaux endroits d'origine étaient les suivants :

- 9 reliés à l'extérieur du bâtiment;
- 3 reliés au salon ou à la salle de séjour;
- 6 reliés à la cuisine ou à la salle à manger;
- 6 reliés à des endroits inconnus.

Selon nos statistiques, le taux de participation moyen des pompiers temps à partiel en 2022 est de 38 % en réponse aux interventions, comparativement à 41 % en 2021, ce qui représente une baisse de 3 %.

Ci-dessous, un tableau comparatif des types de sauvetage en 2021 et 2022.

Nature de l'appel	2021	2022
Sauvetage en milieu isolé	19	7
Sauvetage en espace clos	1	0
Sauvetage en hauteur	2	0
Sauvetage nautique ou sur glace	3	0
Autres	2	2
Total	27	9

Force de frappe

Le tableau suivant permet de visualiser les incendies de bâtiment dont l'acheminement du nombre de pompiers, dans un délai prescrit par le schéma de couverture de risques (force de frappe), fut nécessaire. Pour être admissible, l'incendie doit se trouver dans les périmètres urbains des différents quartiers.

District	Quartier	Nombre d'appels au 911	Nbr d'appels pour un possible incendie de bâtiment		Force de frappe admissible	Force de frappe atteinte	Pourcentage de la force de frappe atteinte dans le périmètre urbain/quartier	Pourcentage de la force de frappe atteinte dans les périmètres urbains/division
			Alarme	Incendie				
Centre	Évain	16	4	3	2	2	100	90 %
	Granada	30	7	1	-	-	-	
	Lac-Dufault	6	0	0	-	-	-	
	McWatters	24	3	2	-	-	-	
	Noranda	78	24	10	10	7	70 %	
	Rouyn	215	73	13	12	11	100 %	
Sud	Beaudry	15	2	2	1	0	0 %	50 %
	Cloutier	6	3	-	-	-	-	
	Montbeillard	12	2	0	-	-	-	
	Rollet	9	0	3	1	1	100 %	
Nord	Cléricy	5	0	1	1	1	100 %	100 %
	D'Alembert	8	1	3	-	-	-	
	Destor	1	0	0	-	-	-	
	Mont-Brun	6	0	3	-	-	-	
Est	Bellecombe	10	2	1	-	-	-	0 %
	Cadillac	12	1	1	1	0	0 %	
Ouest	Arntfield	10	0	1	-	-	-	-
Autres	Preissac Rivière-Héva) TNO	7	0	1	0	-	-	-
Total		470	122	45	28	22		79 %

L'analyse des informations sur la force de frappe nous permet de constater que celle-ci a été atteinte pour 22 des 28 interventions où elle était admissible. Des 6 interventions où la force de frappe n'a pas été atteinte, 3 de celles-ci étaient à la suite de demandes de vérification de citoyen ou d'un autre service d'urgence puisque l'incendie avait été éteint par l'occupant. La densité de la circulation et la disponibilité du personnel sont les raisons des 3 autres cas.

Du fait que la force de frappe en personnel était admissible et non atteinte (8 pompiers en 20 minutes) pour une intervention dans le quartier de Beaudry pour une deuxième année consécutive, une analyse sur les 6 dernières années a été effectuée.

L'analyse a permis de constater que durant cette période, la force de frappe n'a pas été atteinte pour les quatre incendies dans le périmètre urbain de Beaudry et que le délai d'arrivée moyen dans ce secteur pour les bâtiments admissibles à la force de frappe dans le périmètre urbain est de 27 minutes et 36 secondes. Étant en révision du schéma de couverture de risques, une analyse sur le déploiement pour ce quartier sera effectuée au courant de l'année.

PROGRAMME D'ENTRETIEN ET DE VÉRIFICATIONS DES VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS ET ALIMENTATION EN EAU

Description	Quantité	Quantité inspectée	Commentaires
Réservoirs de 55 000 litres dans les quartiers	6	6	- Mise en place à l'automne 2021 d'un programme d'inspection sur l'étanchéité et l'accessibilité des réservoirs (printemps et automne); - Ajout d'un réservoir dans le quartier D'Alembert en septembre 2022.
Pompes portatives	6	6	- Essai de performance annuelle par une firme externe.
Camions pompe-citerne et autopompe	14	14	- Essai de performance et test routier par une firme externe (annuel); - Programme d'entretien préventif effectué par l'équipe de l'atelier mécanique de la Ville.
Véhicules d'élévation	2	1	- Programme d'entretien préventif effectué par l'équipe de l'atelier mécanique de la Ville; - Essai de performance et test routier par une firme externe (annuel); - Acquisition d'une nouvelle échelle usagée en 2022, livraison prévue en 2023; - Disposition de l'échelle qui n'était plus fonctionnelle.
Véhicules de transport d'équipement	5	5	- Programme d'entretien préventif effectué par l'équipe de l'atelier mécanique de la Ville; - Test routier par une firme externe.
Camionnettes	4	4	- Programme d'entretien préventif effectué par l'équipe de l'atelier mécanique de la Ville.
Autres véhicules, hors route et nautiques	6	6	- Programme d'entretien préventif effectué par l'équipe de l'atelier mécanique de la Ville.
Compresseur d'air respirable	1	1	- Vérification par une firme externe tous les 6 mois.
Poteau incendie	n.d	n.d	- Programme de vérification, d'inspection, d'essai et d'hivernation effectué par l'équipe des travaux publics.
Échelles portatives	43	43	- Vérification par une firme externe selon la norme NFPA 1932 ed, 2015.
Appareil respiratoire	100	100	
Réservoirs d'air respirable	220	220	
Habit de combat	111	79	- Programme annuel d'entretien, de vérification et de réparation par une firme spécialisée.
Appareils de détection et de mesure (détecteur de gaz)	5	5	- Vérification hebdomadaire et calibration mensuelle à l'interne.
Équipements de sauvetage			- Vérification hebdomadaire
Autres équipements sur les véhicules d'intervention			- Prise d'inventaire et vérification hebdomadaire.
Remplacement des cagoules, gants, chapeaux et bottes			- Remplacements effectués selon le guide du fabricant ou au besoin.
Boyaux		286	- Inspections conformes à la norme NFPA.

CONCLUSION

Le rapport d'activité de la Direction de la sécurité incendie de la Ville de Rouyn-Noranda soulève l'importance de sensibiliser et éduquer la population aux risques d'incendie causés par l'erreur humaine. En réponse à ce constat, le service a mis en place des campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux et à la télévision pour diffuser des conseils pratiques sur la prévention des incendies, tels que l'installation d'avertisseurs de fumée et la surveillance lors de la cuisson des aliments. De plus, le service a augmenté la fréquence d'inspection des avertisseurs de fumée dans les quartiers les plus éloignés de la caserne principale, ce qui correspond à son objectif d'augmenter la présence et les activités reliées à la prévention dans ces quartiers.

En complément avec l'entente d'entraide automatique de Rivière-Héva pour le secteur de Cadillac, une entente d'entraide automatique avec la municipalité de Preissac fut adoptée par le conseil le 3 mars 2022 (résolution 2022-289). Cette entente permettra de réduire les délais d'intervention lors d'un incendie de bâtiment dans le secteur de Cadillac.

Le recrutement demeure encore un enjeu important. De plus, le remplacement des appareils respiratoires, l'achat d'habits de combat et la mise en place graduelle du programme de remplacement de la flotte de véhicules devrait voir le jour en 2023.

Enfin, la révision du schéma de couverture de risques incendie permettra de s'assurer que les mesures de prévention, d'intervention et de protection contre les incendies soient toujours adaptées aux risques actuels et futurs. Cette révision sera essentielle afin de valider que les stratégies soient conformes et garantissent l'assurance d'une sécurité optimale pour la population, les pompiers et les infrastructures municipales.